



COMMUNIQUE
Paris, le 07/01/2014

40 KM/H SUR LE PERIPHERIQUE PARISIEN

Ce vendredi 10 janvier 2014, la vitesse sur le périphérique parisien sera limitée à 70 km/h au lieu de 80 km/h. Pour Carfree France, cette mesure est largement insuffisante et la vitesse sur le périphérique doit être abaissée à 40 km/h.

Que ce soit en matière de baisse de la pollution, de diminution du bruit ou de l'accidentologie, la baisse de 10 km/h sur le périphérique parisien n'aura quasiment aucun impact. Alors que plus de 200 villes européennes se sont déjà dotées de dispositifs restreignant l'accès des voitures, où sont notamment bannis en permanence les véhicules les plus polluants, la Ville de Paris cherche à masquer son inaction en la matière en mettant en place une diminution symbolique de la vitesse sur le périphérique parisien.

1,3 million de véhicules empruntent chaque jour cette voie "rapide", ce qui représente environ 40% de la circulation automobile à Paris, et roulent en réalité la plupart du temps au ralenti en raison des embouteillages. La vitesse moyenne des déplacements domicile-travail sur le périphérique ne dépasse par ailleurs même pas les 40 km/h (37 km/h) !

Dans ces conditions, une vitesse autorisée de 40 km/h sur le périphérique parisien représente pour Carfree France une vitesse acceptable susceptible d'avoir un véritable impact sur la diminution de la pollution, du bruit et de l'accidentologie.

Si la Ville de Paris souhaite faire baisser la vitesse sur le périphérique, il faut que cette baisse soit réellement significative, à la fois symboliquement et en termes de conséquences attendues.

Enfin, une vitesse autorisée de 40 km/heure représenterait un chiffre facile à retenir pour tous les automobilistes, qui seraient, selon les tenants du lobby automobile, « 40 millions ». Nous tendons donc le pied au lobby « 40 millions d'automobilistes » pour lancer tous ensemble une grande campagne nationale intitulée : « 40 km/h pour 40 millions d'automobilistes », sur le périphérique et ailleurs.

Les risques de la mesure

Avec un abaissement de la vitesse autorisée de seulement 10 km/h sur le périphérique, l'automobiliste aura l'impression de faire un geste pour la planète alors que cela ne changera strictement rien à la pollution générale de l'agglomération parisienne. « Cette décision ne trouve aucun fondement, ni en termes de pollution, ni en termes de sécurité ! Alors quel est le véritable objectif ? » souligne Marcel ROBERT, délégué général de « Carfree France ». Selon lui, « on peut s'interroger sur cette décision prise à deux mois des élections municipales, qui pourrait satisfaire un micro-électorat d'automobilistes dépendants, mais qui sanctionne les 10 millions de parisiens chaque jour ».

CONTACT :

Attaché de presse : V. Love
contact@carfree.fr
carfree.fr
@carfreefrance

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur carfree.fr, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! <http://carfree.fr/>



A propos de « Carfree France » Carfree France est une association d'intérêt général, porte-parole des piétons, cyclistes, usagers des transports en commun, rollers, trottinettes, poussettes et chaises roulantes. Elle est active tant sur le plan national que mondial. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sociétaux et environnementaux, pour limiter l'automobilité néfaste de notre société. Premier représentant national des alternatives à l'automobile auprès des Pouvoirs Publics, « Carfree France » fédère l'ensemble de la lutte contre l'oppression automobile et propose de nombreuses alternatives en termes de mobilité et d'urbanisme. Carfree.fr